Titre du projet :

Les sentiers Bon-Pasteur

Description détaillée

Secteur Goyer-Fournier Lot 4 118 545 – longueur : + ou – 0,8 km

Description du boisé :

- Le boisé est constitué d'arbres matures, principalement d'épinettes et de sapins.
- Un sentier de motoneiges traverse le boisé entre *Les Télécommunications de l'Est* et *G.D.S. Valoribois inc*. Ce même sentier est traversé par plusieurs petits sentiers aménagés par les résidents à proximité des rues Goyer et Fournier.
- Des résidents du secteur ont installé des cabanes d'oiseaux, mangeoires ainsi que des bancs.

Parcours des sentiers :

- Le nouveau sentier suit les limites triangulaires du terrain et forme une boucle qui relie le Parc Jane-McCallum au terrain de G.D.S Valoribois inc.
- Le raccordement du secteur Goyer-Fournier (Lot 4 118 545) au secteur Goyer (Lot 40522 692), se fait en passant sur le terrain de *G.D.S. Valoribois inc* (Lot 4 115 438) (autorisation à venir). Cette portion du sentier d'une longueur de 75 mètres étant située sur un terrain «privé» sera réalisée par des bénévoles.
- Le Parc Jane-McCallum situé sur la rue Fournier sera raccordé par un sentier existant. Une porte d'arche sera installée à l'entrée avec un plan montrant le parcours et la signalisation des sentiers. Une aire de repos sera aménagée dans le boisé avec l'installation de bancs, tables de pique-nique et poubelles (voir les photos du mobilier des aires de repos).

Secteur Goyer Lot 4 522 692 - longueur : + ou - 2,0 km

Description du boisé :

- Le sentier est localisé dans un boisé compris entre l'arrière des terrains de la rue Goyer et le terrain de l'ancienne usine de cartons.
- Le boisé comprend une variété d'essences d'arbres regroupés en trois zones différentes. La première est comprise entre le stationnement des Jardins de Doris et le numéro civique 271 rue Goyer est constitué d'épinettes, pins et une variété de feuillus.
- La deuxième zone comprise entre le numéro civique 271 et le numéro civique 195 est constituée principalement de feuillus de taille moyenne. On y retrouve également des épinettes et pins en petite quantité.
- La troisième zone entre le numéro civique 195 et la limite de G.D.S. est constituée principalement d'épinettes matures.
- Un sentier de Motoneiges-Quad traverse le boisé et relie le Parc Mélanie-Joncas et l'avenue Henri-Dunant à la piste cyclable (route verte), laquelle donne accès au réseau du Sentier des Amoureux de la Motoneige. Ce sentier est également utilisé par les marcheurs.

• Des petits sentiers ont été aménagés par les résidents situés du côté sud de la rue Goyer. Ces sentiers partent de la cour arrière des résidences et donnent accès au sentier de Motoneiges-Quad.

Parcours du sentier :

- Le nouveau sentier suit parallèlement la ligne arrière des propriétés des rues Goyer et de La Ronde. Il prend la forme d'une boucle rectangulaire en se raccordant au sentier de Motoneige-Quad. Le sentier relie le stationnement des Jardins de Doris au terrain de G.D.S. en passant par le Parc Mélanie-Joncas.
- L'accès au sentier via le Parc Mélanie-Joncas sera identifié par une arche d'accueil avec un plan montrant le parcours et la signalisation des sentiers. Une aire de repos sera aménagée dans le boisé près de l'entrée avec l'installation de bancs, tables de pique-nique et poubelles (voir les photos du mobilier des aires de repos).

Contrôle des accès aux sentiers :

Pour favoriser l'accès aux randonneurs, le sentier principal de Motoneiges-Quad serait relocalisé en empruntant un sentier existant qui longe la clôture de l'ancienne cartonnerie. Des barrières seraient installées au croisement entre le sentier des marcheurs et le sentier de Motoneiges-Quad.

Signalisation:

Un plan montrant l'ensemble des sentiers sera installé aux trois (3) accès principaux soit, les parcs Mélanie-Joncas, Jane-McCallum et le stationnement des Jardins de Doris. Des flèches directionnelles avec identification des tronçons de sentiers seront installées pour faciliter l'orientation des randonneurs.

• Le parc est situé près de la piste cyclable entre les anciennes installations des pompes de la Compagnie RockTenn et de la route 195 côté rivière en opposition avec les Jardins de Doris.

• Les traces des anciens sentiers sont perceptibles pour un œil aguerri.

Contrôle des accès aux sentiers :

• L'accès serait identifié par une arche près des Jardins de Doris.

Signalisation:

- Des panneaux directionnels et des éléments de repérage seront installés de place en place pour diriger les promeneurs tout le long du parcours.
- Une arche indiquerait l'accès à ces sentiers.

Merci de prendre en considération notre proposition pour ce beau projet de sentiers!

Suzanne St-Gelais et Normand Lebel

